

## NAUFRAGE DU NAVIRE « COSTA CONCORDIA » LE CONTROLE DE LA SECURITE DES NAVIRES A PASSAGERS

### A chaque navire, un référentiel.

Les navires, selon leur type, leur mode d'exploitation et le genre de navigation qu'ils effectuent, doivent être conformes à un référentiel technique de sécurité (d'origine nationale, européenne ou internationale). Ce référentiel est spécifique à chaque navire et tend à maintenir un bon niveau de sécurité du navire et des personnes à bord, d'habitabilité du navire et de prévention de la pollution.

### Un contrôle par l'Etat du pavillon

Le responsable de la conformité du navire au référentiel technique est d'abord son propriétaire. Ensuite, l'Etat dont le navire bat le pavillon est responsable du contrôle de cette conformité depuis sa conception (approbation des plans et documents), durant sa construction (suivi de construction) et tout au long de la vie du navire (visites annuelles obligatoires et visites inopinées).

### Un contrôle par l'Etat du port

En plus de ces contrôles, les navires peuvent être contrôlés dans tous les ports qu'ils touchent. Au plan international, ces dispositions sont prévues par des conventions de l'OMI et de l'Organisation internationale du travail (OIT), et des directives du Memorandum d'entente de Paris. En Europe, dans le cadre d'une directive renforçant ces mesures internationales, tous les navires touchant des ports communautaires doivent être contrôlés. Si des déficiences sont constatées, elles sont consignées dans une base de données partagée par l'ensemble des pays de l'Union européenne et en cas de déficience grave, le navire peut être détenu au port jusqu'à ce que la déficience soit réparée.

Le navire « *Costa Concordia* » ne présentait pas quant à lui, au regard des critères du régime du Paris MoU, de facteur de risque connu. Classé par la société de classification RINA qui est première sur la liste de performance publiée par le Paris MoU, il bat pavillon italien qui est inscrit sur la liste blanche établie par le Paris MoU, et sa construction date de 2006.

### Ressources :

Site web du Paris MoU :

<http://www.parismou.org/>

Site web de Equasis (pour la transparence des informations relatives aux navires) :

<http://www.equasis.org/EquasisWeb/public/HomePage>

Site web du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Securite-des-navires-et-de-la-.html>

*Armateurs de France - 16 janvier 2012*

